

## *Informations aux agents de l'ONCFS*

---

### Constats de dommages grands prédateurs,

#### L'administration attend quoi ??

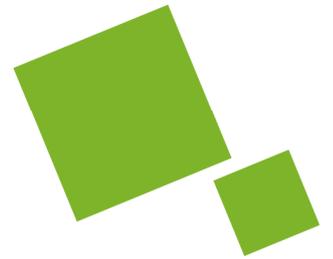
Les menaces, déclarations sur le web, intimidations, envers les agents de l'ONCFS en charge des constats de dommage sur les troupeaux se multiplient ces derniers mois (Ariège, Var...).

Nous avons déjà alerté notre direction générale et le cabinet ministériel sur cette problématique suite aux agressions en Ariège d'aout 2017. La seule réponse obtenue « tout va bien, les coupables seront poursuivis, il n'y pas eu d'agression donc pas nécessité d'enquête CHSCT ».

Entre temps d'autres menaces ont été perpétrées et toujours pas de réflexions en interne !

Nous demandons sans plus attendre l'ouverture d'une véritable concertation sur la problématique des missions constats de dommages « grands prédateurs », loup, lynx, ours et vautour » réalisées par les agents des corps de l'environnement tout aussi bien que pour les agents recrutés ponctuellement, sous contrats temporaires...

**Qui d'autres que les agents, confrontés constamment à cette problématique, sont les plus à même à proposer des solutions ou des pistes de réflexion avec l'administration ?**



## LES PROBLEMES SONT BIEN PRESENTS.

- **La multiplication des agressions verbales et les menaces** envers les agents sur le terrain et sur les réseaux sociaux
- **Le non renouvellement des contrats CDD**
- **Le manque de formation**, d'équipement et d'habillement pour ces agents en contrat
- Les agents de la brigade loup qui après trois ans de bons et loyaux services (malgré les beaux discours et promesses bien sûr verbales) ne verront pas leurs contrats renouvelés
- **Diminution des effectifs à l'ONCFS**, qui dans les services concernés par la gestion des grands prédateurs, entraîne des difficultés pour réaliser à la fois cette mission très prenante à coté de toutes les autres
- **Retour d'expérience sur les constats déclaratifs**, l'administration attend quoi pour les développer plus largement de façon pérenne
- Rôles respectifs des administrations (Ministère, ONCFS ; AFB, préfets, DDT, DDPP...), il y a des aspects à clarifier, entre les zones de colonisations et les départements où il s'agit de faire de la gestion.

### **Propositions du Sne-FSU**

C'est pourquoi le Sne-FSU, devant l'urgence de la situation, demande à nouveau au directeur général de l'ONCFS la création, sans plus attendre, d'un groupe de travail sur le sujet.

Nous demandons également aux agents concernés de nous faire remonter toutes les difficultés rencontrées pour la réalisation de ces missions « grands prédateurs ».

Que vous soyez en SD, DIR, DRE, c'est par la récolte de vos informations qui sont actuellement incomplètes, que nous pourrons apporter un argumentaire dans les futures rencontres avec l'administration.

#### **Nous contacter :**

##### **Secrétaire de branche**

Pascal WANHEM  
06 20 99 91 84  
wanhem.sne@gmail.com

##### **Secrétaires adjoints**

Pierre ORIOL  
06 25 07 06 77  
Oriol.pierre@neuf.fr

Luc FRUITET  
06 25 07 08 46  
Luc.fruitet@gmail.com

#### **Permanence :**

Local syndical - plot i 3<sup>ème</sup> étage  
La Défense - Tél. : 01 40 81 22 28  
✉ 104 rue Romain Rolland  
93260 LES LILAS

Virginie CROQUET  
06 20 78 97 50  
Virginie.croquet@oncfs.gouv.fr

Philippe BIBES  
06 20 78 68 66  
philippe.bibes@wanadoo.fr

[www.snefsu.org](http://www.snefsu.org)

**Adhérez au SNE-FSU**

Le SNE, un syndicat de la FSU

